



Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDINAIRE

Mandat 2021-2022 – CA du 13 Octobre 2021



PROCÈS-VERBAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDINAIRE MERCREDI 13 octobre 2021 À 18H30 – En mode Hybride

Sont présent.e.s les membres du conseil d'administration suivants :

Cyril Bolduc	Médecine
Juliette Lemieux Forget	Médecine
Frédéric LeTourneux	Sciences et génie
Charles- Émile Fecteau	Sciences et génie
Aissata Dia	Sciences de l'éducation
Catherine Blais	Sciences de l'administration
Kim Fortin	Sciences de l'administration
Camille Jean-Desnoyers	Sciences de l'administration
Jean Simon Ratté	Sciences de l'administration
Aurélie Fuentes-Rodriguez	Médecine
Hassib Abdallah	Sciences de l'administration
Jean-Philippe Pialassae	Médecine
Éloïse Larnac	Médecine

Sont présent.e.s les membres du comité exécutif suivants :

Louis-Xavier Lamy	Secrétaire exécutif
Lynda Agbo	Secrétaire aux études et à la recherche*
Francko Euloge Ayowa	Secrétaire aux droits étudiants*
Talagbé Gabin Akpo	Secrétaire aux affaires institutionnelles
Vihanou Oronce Adanvoessi	Secrétaire aux affaires financières et développement
Fatima Zougouri	Secrétaire aux affaires internes et associatives*
Louibert Meyer	Secrétaire aux affaires externes*

*Membres sans droit de vote et ne faisant pas partie du quorum.

Sont présent.e.s comme observateurs :

Alexandra Kabera	
Sarah Pierru	
Frédéric Lecompte-Lasalle	
Guillaume Plante	Attaché à l'exécutif

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Louis-Xavier Lamy constate le quorum à 18h51 et fait une proposition.

Résolution CA-2021-10-13/01

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Cyril Bolduc

Que soit ouverte la séance du conseil d'administration ordinaire de l'AELIÉS du 13 octobre 2021.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

2. NOMINATIONS DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Résolution CA-2021-10-13/02

Proposée par: Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Charles Émile Fecteau

Que Francis Lacroix agisse à titre de président d'assemblée et que Talagbé Gabin Akpo agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour tel que proposé lors de l'envoi de l'avis de convocation est lu par le président d'assemblée et qui demande aux administrateurs de faire une proposition. Une résolution est proposée.

Résolution CA-2021-10-13/03

Proposée par : Kim Fortin

Appuyée par : Louis-Xavier Lamy

Que soit adopté l'ordre du jour du CA du 15 octobre 2021

Un amendement à l'amiable a été proposé par Lynda Agbo demandant l'ajout du point 8.4. Politique de développement durable et l'ajout du point 6.4 en remplaçant par le point entérinement des nominations pour les CCC.

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ se présente comme suit

ORDRE DU JOUR

- 1. Vérification du quorum et ouverture de**
- 2. Nominations de la présidence et du secrétariat d'assemblée**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 4. Lecture et adoption du procès-verbal du CA 15 septembre 2021**
- 5. Lecture et adoption du procès-verbal du CAE du 29 septembre 2021**
- 6. Ressources humaines**
 - 6.1. Démission du CA
 - 6.2. Nomination au CA
 - 6.3. Rapports mensuels du comité exécutif
 - 6.4. Entérinement des nominations faites par le comité des CCC
- 7. Affaires internes et institutionnelles**
 - 7.1. Référendum

7.2. Politique de développement durable

7.3. Formation Administrateur

7.4. Politique de développement durable

8. Affaires financières

8.1. Show d'humour

8.2. Matériel informatique

9. Affaires académiques

10. Affaires externes et politiques

11. Varia

12. Date du prochain CA

13. Levée de l'assemblée

Le déroulement de l'assemblée se poursuit donc avec le point 4.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du CA 15 septembre 2021

Résolution CA-2021-10-13/04

Proposée par : Kim Fortin

Appuyée par : Louis-Xavier Lamy

Que soit adopté le procès-verbal du CA du 15 septembre 2021.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal du CAE du 29 septembre 2021

Résolution CA-2021-10-13/05

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Jean Philippe Pialasse

Que soit adopté le procès-verbal du CAE du 29 septembre 2021.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

6. Ressources humaines

6.1. Démission du CA

Quatre administrateurs dont les mandats arrivent à échéance quitte l'AELIÉS. Il s'agit de Ibrahim Gbetnkom, Zakari Lire et Atasse Koulete Dovenne et Léo Fontfrède.

6.2. Nomination au CA

Plusieurs personnes sont nommées au conseil d'administration de l'AELIÉS. Les personnes se présentent pour entérinement.

Résolution CA-2021-10-13/06

Proposée par : Talagbé Gabin Akpo

Appuyée par : Frédérique LeTourneux

Que soient entérinées les nouvelles nominations de Sarah Piérru, de Frédérick Lecompte-Lasalle et de Alexandre par les associations facultaires ou départementales au CA de l'AELIÉS.

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité

6.3. Rapports mensuels du comité exécutif

Le rapport mensuel du comité exécutif est présenté globalement par Louis-Xavier dans un premier temps et demande aux exécutant·e·s s'ils ont des points oubliés à ajouter de le faire.

Résolution CA-2021-10-13/07

Proposée par : Jean-Philippe Pialasse

Appuyée par : Éloïse Larnac

Que soient adoptés les rapports mensuels du comité exécutif soumis dans l'avis de convocation.

Pas de demande de vote

Amendement adopté à l'unanimité

Oronce Adanvoessi apporte la clarification qu'il n'a pas soumis son rapport mensuel compte tenu du fait qu'il a eu des problèmes d'ordinateur de dernière minute. Il va joindre les deux mois pour le prochain CA.

- Frédéric a une question pour Louibert Meyer pour savoir les positions adoptées pour les élections fédérales au CA et s'il y a des actions qui sont faites dans ce sens. Louibert lui répond : les enjeux ont été pris en compte et poser comme question aux différents candidats lors du débat pour les élections fédérales. Louis-Xavier complète en disant que le cahier des revendications est remis à chaque candidat ayant participé au débat.

- Frédéric a une question : Il a remarqué qu'il a avait eu des réunions pour la tournée des doyens. Il voudrait savoir si la question du fonds d'investissement étudiant et si cette question a été abordée lors des discussions. Lynda répond en disant qu'ils n'ont pas abordé ce sujet parce que la tournée est faite pour discuter des sujets proposés par l'exécutif précédent.

6.4. Entérinement des nominations faites par le comité des CCC

Talagbé présente les nominations qui ont été faites sur les instances externes par le comité des CCC et demande un entérinement.

Résolution CA-2021-10-13/08

Proposée par : Talagbé Gabin Akpo

Appuyée par : Louis-Xavier Lamy

Que soit entériné les nominations faites par le comité des CCC sur les instances externes de l'AELIÉS.

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité

7. Affaires internes et institutionnelles

7.1. Référendum

Louis-Xavier rappelle le referendum à venir et précise les modifications au cahier référendaire. Dans ce sens, il informe qu'on laisse un CA entre l'adoption le 15 septembre et la mise en application pour travailler les insuffisances possibles ou des éléments possibles à modifier. Effectivement, il s'est fait que la programmation des dates de création des comités partisans est problématique. Il a donc apporté des modifications qu'il souhaite faire approuver au CA pour la mise à jour.

Résolution CA-2021-10-13/09

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Jean-Philippe Pialasse

Que le calendrier référendaire soit amendé pour présenter l'horaire suivant : « 1^{er} novembre 2021 - Début de la campagne neutre »

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité

Louis-Xavier fait une autre proposition allant dans le sens de la validation du referendum.

Résolution CA-2021-10-13/10

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Charles-Émile Fecteau

Que le référendum de l'AELIÉS de l'automne 2021 soit démarré selon les modalités prévues au cahier référendaire.

Pas de demande de vote

Amendement à l'unanimité

7.2. Politique Bourse, Subvention et Commandite

Oronce Adanvoessi explique que la politique de bourse, subvention et commandite, il est mentionné à l'article 5.7 que les matériels éligibles sont ordinateurs alors qu'à l'article 6.10, on spécifie ordinateur portable. Ceci fait que bon nombre de nos membres sont non éligibles aux bourses et plusieurs plaintes sont parvenues à nos bureaux. Les discussions au sein du comité exécutif nous ont permis de proposer quelque chose au CA.

Résolution CA-2021-10-13/11

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Frédérick Letourneux

Que la mention "portable" soit retirée de l'article 6.10 de la politique BSC afin que les ordinateurs de bureau soient exclus et qu'il y ait conformité par rapport aux autres articles en lien avec la bourse d'achat de matériel informatique.

Un amendement à l'amiable est demandé par Frédérick Letourneux en remplaçant le terme « exclus » par « inclus ».

Pas de demande de vote

Amendement adopté à l'unanimité

7.3. Formation administrat.rice.eur

Lynda prend la parole et faire une brève présentation des responsabilités des administrateurs et administratrices de l'AELIÉS et les documents institutionnels qu'ils ont signé pour siéger. Ceci dit, elle précise que trois absences consécutives ou 5 absences d'un administrateur (incluant l'AG) a pour conséquence la destitution et se trouvant dans le cahier de l'administrateur. L'AELIÉS est chargé de donner une formation qui n'est pas encore actualisé. Il serait important que d'avance, vous lisiez les documents relatifs à votre poste.

7.4. Politique de développement durable

Audrey Boivin est invitée au CA de l'AELIÉS pour présenter la nouvelle politique de développement durable qui donne les différentes orientations en cette matière de concert avec les différents acteurs et en collaboration avec l'Université Laval. Elle souhaite aujourd'hui avoir des points de vue du CA de l'AELIÉS et divers commentaires sont les bienvenus. Elle prendra en considération les suggestions pour les prochaines modifications. L'ensemble des personnes présentes a apprécié cette politique et écrira certainement sur l'application.

8. Affaires financières

8.1. Show d'humour

Oronce Adanvoessi se charge de présenter l'activité : L'AELIÉS organise pour ses membres au cours de cette session d'automne 2021, le show d'humour est un moment pour nos membres de faire une pause et de déstresser. Le comité exécutif a suggéré un show d'humour et évaluer le budget avec les éléments nécessaires à la réussite. Oronce présente le budget relatif à cette activité et présente les paramètres de l'humoriste Charles Beauschene avec un cachet de 1954\$. Par la suite, il ensuite fait une proposition.

Que le CA adopte le cachet de 1954,58\$ avant taxe pour l'artiste Charles Beauschene dans le cadre du show d'humour prévu le 17 novembre et le budget afférent auxdits show.

Proposée par : Vihanou Oronce Adanvoessi

Appuyée par : Frédéric LeTourneux

Plusieurs amendements sont faits :

Cyril Bolduc demande pourquoi on met le montant avant taxe ? Et Oronce réponse que c'est le montant avec les taxes et que c'est une erreur de formulation. Cet amendement est validé à l'amiable.

Jean-Philippe Pialasse souhaite qu'on revoie la proposition dans sa formulation en y incluant l'ensemble des frais parce que ce n'est pas clair, soit nous mettons le montant total, soit on ne met pas de montant. Il fait donc la proposition suivante :

Que le CA adopte le cachet de 1954,58\$ pour l'artiste Charles Beauschene dans le cadre du show d'humour prévu le 17 novembre et le budget afférent de 400\$ auxdits show.

Proposée par : Jean-Philippe Pialasse

Appuyée par : Frédéric LeTourneux

Pas de demande de vote sur cet amendement

Amendement à l'unanimité

Lynda demande à ce que l'ensemble du budget soit mis à l'intérieur de la proposition.

Nous retournons à la proposition principale avec les amendements.

Résolution CA-2021-10-13/12

Proposée par : Vihanou Oronce Adanvoessi

Appuyée par : Frédéric LeTourneux

Que le CA adopte le cachet de 1954,58\$ pour l'artiste Charles Beauschene dans le cadre du show d'humour prévu le 17 novembre et le budget afférent de 400\$ auxdits show.

Pas de demande de vote sur cet amendement

Adopté à l'unanimité

8.2. Matériel informatique

Louis-Xavier prend la parole et explique le problème récurrent qui se pose à l'AELIÉS. Actuellement, l'AELIÉS dispose de matériel vieillissant et plusieurs officiers ont des problèmes avec leur ordinateur. Ces ordinateurs ne sont plus disponibles pour chaque exécutant, et l'on achète un ordinateur en cas de dernier recours. Actuellement le secrétaire aux droits étudiants ne dispose pas d'ordinateur de l'AELIÉS et donc il fait usage de son ordinateur. Ceci dit, il a dû faire une réparation de son ordinateur compte tenu du fait que cela s'est arrêté à un moment donné. Il a été décidé de dédommager Francko pour effectuer cette réparation.

Francko prend la parole pour expliquer ce qu'il a eu comme difficulté et rappelle que depuis 2 ans le secrétaire aux droits étudiants n'a pas eu d'ordinateur. Il a dû déboursier 467\$ pour solutionner le problème lié à son ordinateur. Il a écrit au secrétaire aux finances et le secrétaire exécutif pour savoir ce qu'il y a lieu de faire. N'ayant pas eu de retour satisfaisant, il ramène le point au CA pour une résolution.

- Cyril Bolduc voudrait savoir si c'est l'ordinateur de Francko ou si celui de l'AELIÉS et qu'es ce qu'il s'est passé pour l'ordinateur. Francko répond en disant que c'est son ordinateur personnel et à un moment donné il avait de l'eau qui est versé sur cela, et il a appelé l'AELIÉS pour réparer l'ordinateur qu'il est censé avoir de l'AELIÉS. Malheureusement, cet ordinateur n'est pas disponible et donc il a dû déboursier donc l'argent personnel 467 \$ de sa poche pour se procurer faire réparation de son ordinateur.

- Catherine Blais pose la question de savoir l'origine du bris. Francko dit que c'est l'eau qui était versé sur l'ordinateur.

- Frédéric rappelle qu'il est important que l'AELIÉS puisse fournir un ordinateur de fonction à chaque exécutant et ce que l'AELIÉS n'a pas pu faire ce qui a conduit à une possibilité de remboursement.
- Jean Philippe dit que le bris tel que décrit ressemble plus à un truc volontaire qu'à un bris matériel. Il se demande si dans de tel cas les assurances responsabilités peuvent intervenir.
- Frédéric pense que quelque soit l'origine du bris, il est important de se rappeler que l'AELIÉS n'a pas fourni d'ordinateur de fonction à ce dernier. Il souligne qu'il ne s'aventurerait pas dans l'analyse du bris volontaire ou involontaire. Il voudrait qu'on s'assure dans le futur que chaque exécutant ait son ordinateur.
- Cyril Bolduc ressent un petit malaise que l'AELIÉS rembourse un montant de réparation mais qu'il ne serait pas contre que chaque exécutant ait son ordinateur dans le futur.
- Kim Fortin demande à savoir si tou-te-s les autres exécutant-e-s ont d'ordinateur ? Louis-Xavier réponds en disant que certains utilisent d'autres n'utilisent pas les ordinateurs de l'AELIÉS. Il souhaite même faire un état des lieux des ordinateurs de l'AELIÉS.
- Catherine Blais qu'il est d'accord avec Cyril Bolduc et Jean-Pialasse et dit que si on commence à rembourser c'est vraiment dommage et qu'on puisse doter l'AELIÉS des ordinateurs.
- Lynda Agbo demande à savoir combien on devrait rembourser pour l'exécutant et que si on sent à l'aise à un niveau donné, qu'on fasse une proposition de montant à allouer aux secrétaires aux droits étudiants pour ses réparations, tout dépendamment de leur volonté, mais que si ceci n'est pas fait, Francko n'aurait plus un ordinateur de travail.
- Talagbé Akpo pour sa part que c'est une question de gros bon sens. Francko a utilisé son ordinateur pour les activités de dotation. Il est donc légitime de le rembourser dans la totalité des montants.
- Jean -Philippe revient et informe qu'il y a un problème chronique à l'AELIÉS et qu'il a fait un apport conséquent à de nombreuses reprises pour maintenir à jour le serveur et le problème de dotation persiste à cause d'une succession de mauvaise décision. Il pense qu'on devrait venir beaucoup plus tôt. Il demande qu'on mette en place un plan de dotation et de renouvellement par poste.

- Oronce Adanvoessi dit pour sa part que l'ensemble a raison et que c'est important de faire la différence entre le show d'humour et la dotation en matériel informatique. Il est en accord avec Frédéric LeTourneux et qu'il pense qu'il est normal qu'on le rembourse. Il demande si on lui accorde un montant forfaitaire pour ce sens.

- Frédéric LeTourneux demande qu'on mette en plan et qu'on ne fasse plus des dépenses désordonnées par la suite.

- Louis-Xavier dit qu'il comprend le malaise et qu'il faudrait baliser les choses pour les prochaines dépenses. Il demande qu'une décision soit prise maintenant.

Une proposition est faite par Jean-Philippe :

Qu'un montant de 300\$ soit octroyé à Francko Euloge Ayowa pour le remboursement de son ordinateur compte tenu de l'absence d'ordinateur mis à disposition par l'AELIÉS.

Proposée par : Jean Philippe Pialasse

Appuyée par : Louis-Xavier Lamy

Jean-Philippe Pialasse n'aime pas le précédent que cela crée et il souhaiterait qu'on paye une partie de sa réparation et qu'il souhaite vraiment qu'on améliore le rendu et prendre les responsabilités.

- Hassib Abdallah pense pour sa part que lorsqu'on s'engage pour l'AELIÉS, il est aussi important de savoir qu'on utilise son ordinateur, on ne saurait savoir si c'est volontaire ou pas.

- Louibert Meyer pense qu'il n'y a pas d'implication supérieure à une autre et il n'y a pas de proportionnalité de ce qu'il fait. Il rappelle qu'il utilise son ordinateur depuis le début de son mandat. Il ne pense pas que lorsqu'il travaille pour l'AELIÉS automatiquement son ordinateur ne devrait pas être automatiquement dédié à l'AELIÉS.

Un amendement est proposé par Frédéric LeTourneux

Qu'exceptionnellement un montant de 467\$ soit octroyé à Francko Euloge Ayowa pour le remboursement de son ordinateur compte tenu de l'absence d'ordinateur mis à disposition par l'AELIÉS

La proposition est appuyée par Jean Philippe Pialasse. Il revient expliquer que l'idée est de rembourser la personne ayant la dépense pour être cohérente et qu'il pense cela a du sens.

-Cyril Bolduc ressent toujours un malaise dans le remboursement de la réparation de l'ordinateur d'un officier.

-Kim Fortin soutient Cyril Bolduc et dit qu'elle ressent le même malaise.

-Hassib Abdallah ajoute pour sa part qu'il n'est pas d'accord avec de ne pas responsabiliser le bris.

Par rapport à l'amendement, une demande de vote est effectuée.

Pour l'amendement 8 Contre amendement 4 ; Abstention :6

Amendement adopté à la majorité simple pour la modification de la proposition principale.

Nous revenons à la proposition principale.

Résolution CA-2021-10-13/13

Proposée par : Jean Philippe Pialasse

Appuyée par : Louis-Xavier Lamy

Qu'exceptionnellement un montant de 467\$ soit octroyé à Francko Euloge Ayowa pour rembourser de compte tenu.

Charles-Émile Fecteau pense qu'il faudra clore ces genres de dossiers le plus rapidement possible et que le comité exécutif travaille prochainement à faire des propositions fortes.

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité

Louis-Xavier informe le CA que le problème de dotation en matériel informatique de l'AELIÉS, il faudra donc en discuter pour décider quelque chose de concret. Il précise qu'il y a un budget de matériel informatique dans le budget 2021-2021. Toutefois, il souhaite une résolution pour permettre au secrétariat.

Résolution CA-2021-10-13/14

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Charles-Émile Fecteau

Que le secrétariat aux affaires financières et au développement soit mandaté d'analyser les besoins en matériels informatiques de l'AELIÉS.

Un amendement est demandé par Charles-Émile Fecteau consistant à ajouter à la proposition « et que l'AELIÉS développe une politique de remboursement ». La proposition revient donc à

Que le secrétariat aux affaires financières et au développement soit mandaté d'analyser les besoins en matériels informatiques de l'AELIÉS et que l'AELIÉS développe une politique de remboursement.

Oronce Adanvoessi appuie la proposition

- Jean-Philippe Pialasse demande qu'il y ait une politique de remboursement et qu'il puisse donner un coup de main pour évaluer le fonctionnement des matériels informatiques et il souhaite savoir si les membres de l'exécutif voudraient avoir une prime mensuelle du fait de l'utilisation de leur ordinateur personnel dans un premier temps.
- Louis-Xavier Lamy pense que c'est une bonne idée la proposition et la prime.
- Lynda Agbo pense pour sa part qu'elle ne souhaite pas de prime pour l'utilisation de son ordinateur
- Frédéric LeTourneux souhaite qu'on prévoie un ordinateur de rechange éventuellement si un officier.ère à un problème d'ordinateur.
- Cyril Bolduc demande si le Cloud ou l'archivage se fait où? Louis-Xavier répond qu'il y a un serveur qui se trouve à la MMS.

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité

9. Affaires académiques

9.1. Avis sur les statuts de l'Université Laval

Louis-Xavier présente globalement l'avis écrit sur la modification des statuts de l'Université Laval produit par l'AELIÉS et coécrit avec Lynda Agbo. Il rappelle le contexte des modifications à faire et les différentes rencontres qu'il a eues avant de faire ses propositions et recommandations. Ceci étant dit il pense que ça vaut la peine de produire un avis pour souligner le point de vue des associations étudiantes. Les modifications auront des impacts sur la gouvernance de l'UL, qui supervise et d'autres aspects. Pour rappeler le contexte particulier de cette année où il doit l'élection de la nouvelle rectrice. Donc une

modification précipitée peut impliquer des manquements et des ratés dans l'esprit et le sens de la modification. Il explique l'ensemble des recommandations et suggestions point par point.

Résolution CA-2021-10-13/15

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Catherine Blais et Jean-Philippe Pialasse

Que le CA adopte l'avis de l'AELIÉS sur la modification des statuts de l'Université Laval.

- Catherine Blais pense que c'est quelque chose de difficile à faire, mais merci pour le temps accorder.
- Jean-Philippe Pialasse pense que c'est une bonne chose à émettre des avis puisque dans cette modification des statuts, le collégial ne fait plus leur affaire, mais il a suggestion à faire concernant le format de rédaction est de mettre la recommandation 8 comme recommandation finale et à titre de recommandation subsidiaire, toutes les autres recommandations.
- Frédéric LeTourneux appuie les remerciements et félicitations et se demande la suite et le pouvoir de cet avis. Louis-Xavier dit que l'avis n'a pas un impact majeur, mais il va faire un partage avec les instances et puis après on prend une pause. Si jamais l'UL continue dans son projet, nous serons appelées à solliciter des apports et appuyer sur d'autres instances et faire possiblement d'autres actions.
- Charles-Émile Fecteau tient à préciser la pertinence du document et remercier Louis-Xavier pour le travail

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité

10. Affaires externes et politiques

10.1. Politique de reconnaissance des peuples autochtones.

Louis-Xavier prend la parole pour expliquer que depuis un bon moment la reconnaissance des territoires autochtone est énoncée dans les discours et les débuts des activités de l'AELIÉS. Il lit la modification faite

« Nous reconnaissons que ce territoire est à la croisée du Nionwentsïo du peuple Huron Wendat, du Ndakinna du peuple Wabanaki, du Nitassinan du peuple Innu, du Nitaskinan du peuple Atikamekw et du

Wolastokuk du peuple Malécite, et nous honorons nos relations passées, présentes et à venir entre ces peuples et tous les autres peuples de la communauté de Québec. »

Louis-Xavier fait la proposition suivante

Que soient adoptées les modifications de la politique de reconnaissance des peuples autochtones.

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Juliette Lemieux Forget

Des interventions par rapport au sujet

- Charles-Émile Fecteau demande pourquoi on francise pour un peuple (Malécite) alors qu'on ne le fait pas pour les autres. Louis-Xavier répond en disant qu'il n'a aucune idée et qu'il est à l'aise qu'on fasse un amendement.
- Frédéric LeTourneux demande que normalement pour ces genres de politique « qu'on honore nos relations », il se demande que les autres peuples aient certainement eu des relations caduques avec eux et qu'il souhaite avoir plus d'éclaircissement.
- Catherine Blais pense qu'il faut dire le nom du même peuple sans utiliser le terme en français.

Un amendement proposé par Charles- Émile Fecteau à faire une recherche et propose le terme « Wolastokuk » et appuyé par Jean-Philippe Pialasse.

Amendement adopté à l'unanimité

- Talagbé Gabin Akpo intervient pour rappeler que selon lui, il fallait prendre les avis des peuples eux-mêmes avant d'adopter une politique de reconnaissance par l'AELIÉS. Louis-Xavier répond en disant que les énoncés ont été mis en utilisant les recommandations de Mme Michelle Audette.
- Charles-Emile Fecteau pense qu'il faut consulter les Premières Nations avant de valider quoi ce soit et qu'il pense qu'on utilise le terme « collaboration » au lieu de « relation ».
- Lynda Agbo pense que le terme collaboration est inadapté selon elle. Charles-Emile répond en rappelant que le terme collaboration qu'il propose ne fait pas signe que tout est à affaire de collaboration. Il propose qu'on prenne attache avec les peuples autochtones pour décider.

- Frédéric LeTourneux propose qu'il ne soit pas à l'aise de prendre une décision maintenant et souhaite qu'on reporte la décision pour un autre CA.

Résolution CA-2021-10-13/16

Que soit mise en dépôt la politique de reconnaissance des peuples autochtones pour une décision dans une prochaine rencontre du conseil d'administration.

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité

11. Varia

11.1. Point congrès de l'ACFAS

Lynda Agbo rappelle que le congrès de l'ACFAS aura lieu à l'Université Laval et il risque d'avoir des petits déjeuners entre les étudiants et les possibles investisseurs et que l'Université Laval lui a rappelé qu'il faudra que les membres soient là. Donc elle souhaite déjà que les membres du CA s'impliquent déjà.

11.2. Concours inter facultaire sur l'histoire de l'Université Laval

Lynda Agbo rappelle que bientôt, il sera organisé un jeu-concours inter facultaire sur l'histoire de l'Université Laval pour le 08 décembre et qu'il l'organise avec Fatima et le comité est en train d'être mis en place. Il souhaite savoir si les membres du CA sont intéressés, ils peuvent s'impliquer.

12. Date du prochain CA (10 novembre 2021)

Louis-Xavier rappelle que le prochain CA est le 10 novembre 2021 en mode hybride et pour ceux qui désirent venir à l'Université, la salle du conseil est disponible. Certains administrateurs ne pourront pas être disponibles en présentiel.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution CA-2021-10-13/17

Proposée par: Charles-Émile Fecteau

Appuyée par: Cyril Bolduc

Fin de la séance du conseil d'administration extraordinaire à 21h44



Talagbé Gabin Akpo
Secrétaire aux affaires
Institutionnelles



Louis-Xavier Lamy
Secrétaire exécutif